

À l'épreuve des Khmers rouges

Plus de trente ans après la chute du régime des « Frères » de l'Angkar, tombé sous les assauts de l'armée vietnamienne en janvier 1979, le tortueux procès de quelques dirigeants octogénaires livre ses premiers enseignements. Parmi les inculpés figure Douch, l'homme qui dirigea le camp de S-21 où furent « écrasées » plus de douze mille personnes, la plupart cadres du régime. Son histoire invite à tenter d'entrevoir une vérité, celle d'une machine idéologique criminelle aux racines hybrides, mais aussi celle de notre question humaine à tous.

BERNARD DE BACKER

« Cette nuit de Noël, un grand pan de ma naïveté tomba. J'avais été jusque-là pénétré de l'image rassurante du bourreau-monstre. Or l'homme de foi, qui regardait maintenant devant lui d'un œil morne mêlé d'amertume, m'apparaissait tout d'un coup dans son immense solitude. Je me surpris, au moment précis où se révélait sa cruauté, à éprouver pour lui de l'affection. »

« Notre drame sur terre est que la vie, soumise à l'attraction du ciel, nous empêche de revenir sur nos erreurs de la veille, comme la marée sur le sable efface tout dans son renversement. »

François Bizot, *Le portail*

« Or dans les crimes du Kampuchea démocratique, dans l'intention de ces crimes, il y a bien l'homme, l'homme dans son universalité, l'homme dans son entièreté, l'homme dans son histoire et dans sa politique. Nul ne peut considérer ces crimes comme un particularisme géographique ou comme une bizarrerie de l'histoire : au contraire, c'est le XX^e siècle qui s'accomplit en ce lieu, c'est même tout le XX^e siècle. »

Rithy Panh, *L'élimination*

Si la tragédie du « Kampuchea démocratique » peut sembler lointaine, fruit de l'adoption dans un contexte postcolonial indochinois et de guerre froide d'une idéologie et de pratiques bolcheviques incubées dans des cités universitaires parisiennes en compagnie de militants du PCF (dont Jacques Vergès, avocat de Khieu Samphan),

on aurait tort de la réduire à une exotique dérive ultramaoïste. La publication des récits de deux témoins français¹, l'un ayant été prisonnier de Douch — tortionnaire de

¹ François Bizot, *Le silence du bourreau*, Flammarion, 2011. Thierry Cruvelier, *Le maître des aveux*, Gallimard, 2011. Voir aussi *Le portail* de François Bizot, La Table ronde, 2000.

Tuol Sleng ou S-21² — avant la victoire des Khmers rouges le 17 avril 1975, et l'autre observateur de son procès à Phnom Penh entre février 2009 et juillet 2010, est une incitation à méditer de manière plus serrée sur ce que furent les Khmers rouges. Ces livres, écrits par des Français, s'ajoutent aux témoignages, par le texte ou par l'image, que des Cambodgiens ont publiés sur l'un des meurtres de masse les plus déconcertants du XX^e siècle. Certains d'entre eux — comme le récit du Belgo-Cambodgien Ong Thong Hœung, titré *J'ai cru aux Khmers rouges* — interrogent cette force d'attraction à laquelle tant d'entre nous ont été soumis et sur laquelle certains ne sont jamais revenus.

La révolution de la forêt

Une brève mise en perspective temporelle et géographique est nécessaire pour situer et comprendre le phénomène « Khmer rouge ». Le surnom lui-même — donné par Norodom Sihanouk à l'orée des années soixante pour les distinguer des « Khmers bleus » (parti démocrate) et des « Khmers blancs » (parti royaliste) — désignait les mouvements révolutionnaires qui, sous diverses dénominations, finiront par prendre Phnom Penh après un quart de siècle de guérilla et imposer « le passage direct au communisme³ ». Ils resteront moins de quatre années (1975-1979) au pouvoir en

faisant plus d'un million-sept-cent-mille morts, avant de replonger dans la lutte armée pendant vingt ans (Pol Pot meurt prisonnier des siens en 1998, le dernier dirigeant khmer rouge, Ta Mok, est livré par les Thaïlandais en 1999) et représenter le Cambodge à l'ONU jusqu'en 1991. Au cours d'un demi-siècle d'existence, les Khmers rouges ne règneront que peu de temps sur l'ensemble du pays, dont les villes vidées de leurs habitants.

Une partie des cadres khmers rouges formera le nouveau pouvoir installé dans la foulée de l'invasion vietnamienne. C'est une des causes de l'extrême difficulté et lenteur de la mise en place d'un tribunal international⁴, chargé de juger des crimes contre l'humanité et génocide commis par les Khmers rouges, ainsi que de son caractère hybride (chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens — CETC). L'accord entre l'ONU et le gouvernement de Phnom Penh, pour la création d'un tribunal chargé de juger les plus hauts dirigeants encore en vie, sera signé en juin 2003, après six années de négociations. Les magistrats prêteront serment en juillet 2006 et le premier procès, celui de Douch, commencera début 2009, les autres (Khieu Sampan, Nuon Chea, Ieng Sary, Ieng Thirith)⁵ à l'automne 2011.

Culte du secret, mensonge et pseudonymie omniprésents⁶, hiérarchie voilée, ascèse, épuration incessante, volonté extrême de

2 Tuol Sleng (« La colline empoisonnée ») désigne le musée érigé après la victoire vietnamienne de 1979 dans S-21 la prison secrète établie par les Khmers rouges au sein d'une école de Phnom-Penh, nommée Tuol Svay Prey (« La colline du mangouier sauvage »). La lettre S serait l'initialle du terme khmer *santebal* qui associe les mots *santesok* (sécurité) et *nokorbal* (police). Merci à Ong Thong Hœung pour ces précisions.

3 Les Khmers rouges ne s'embarrassent pas d'« étapes de la construction du socialisme » et abolissent la monnaie dès leur prise de pouvoir. Dans la foulée, ils supprimeront toute forme de propriété privée, voire de vie et de pensée privées, et imposeront une forme extrême de collectivisme (dont les mariages contraints, imposés par l'Angkar).

4 Sur les négociations avec l'ONU, voir Jennar (2011), p. 276 et suivantes.

5 Siegfried Blunk, le juge d'instruction étranger au sein des CETC, a présenté en octobre 2011 sa démission au secrétaire général des Nations unies, considérant que les pressions du gouvernement dans deux dossiers en cours remettaient en cause sa mission.

6 Pol Pot se nomme Saloth Sâr; Ieng Sary, Kim Trang; Nuon Chea, Long Bunruot; Ta Mok, Ek Chœun; Douch, Kaing Gue Eav, etc. Dans certains cas, le nom d'origine dénote une origine étrangère (chinoise, vietnamienne...) et le nom d'adoption est khmer. Les hiérarches de l'Angkar se faisaient aussi appeler « Frère », suivi d'un numéro. Comme l'écrit Ong Thong Hœung (2003), « On ne doit connaître ni sa véritable identité ni sa situation antérieure. Chacun a reçu un autre nom dans la "nouvelle société". »

purification et haine de la ville « corrompue », trouvent sans doute une bonne part de leur explication dans la conjonction d'un messianisme marxiste-léniniste — acquis en France puis porté à incandescence au contact d'un maoïsme paysan — et des nécessités de la lutte armée. Cette dernière étant par ailleurs longuement immergée dans un monde rural supposé proche du « Khmer originel », d'un état de « nature » propice au développement d'une autarcie radicale inspirée par des idéologues tiers-mondistes. Facteurs auxquels se conjuguent une nostalgie impériale souterraine et un nationalisme ombrageux, ravivé par la crainte des visées expansionnistes du Viêt-Nam, les ravages du régime Lon Nol soutenu par les États-Unis, dans un pays dévasté par la violence et les bombardements des B52 d'une intensité inouïe.

À l'épicentre du régime de terreur mis en place par l'Angkar⁷ dans Phnom Penh conquise et purifiée, il y avait une école, Tuol Svay Prey, transformée en « prison de sécurité » et rebaptisée S-21 dans la toponymie administrative orwellienne d'un pouvoir hanté par le secret. D'autres lieux similaires ont probablement existé sous le régime de Pol Pot, mais c'est le seul dont les archives abondantes et méticuleuses furent sauvées de la destruction, grâce à la fuite précipitée de ses servants devant l'armée vietnamienne. Invasion qui leur sauva aussi la vie, car ceux qui travaillaient à S-21 étaient voués à être broyés par lui.

Tuol Sleng n'était en effet ni Auschwitz ni la Kolyma, mais obéissait à la logique d'épuration interne prônée par Lénine et portée à son paroxysme par Staline : ses

gardiens devenaient ses victimes à plus ou moins longue échéance, ses détenus étaient des cadres du régime, pour l'immense majorité d'entre eux. Il était par ailleurs indispensable que les prisonniers avouent des crimes et dénoncent leurs « complices », si nécessaire sous la torture, « chaude » ou « tiède », avant d'être « écrasés ». On ne devait pas survivre à S-21, pas plus que l'on ne pouvait y mourir innocent. Il n'y avait que des coupables ayant avoué leurs forfaits et nommé leurs comparses, et accordé ainsi leur « biographie » à la grille idéologique de l'Angkar. Quelques-uns, cependant, en réchappèrent et survécurent assez longtemps pour témoigner au procès qui finit par se tenir au Cambodge, trois décennies après la fin de la prison secrète. François Bizot est le seul témoin étranger au procès de Douch, minutieusement décrit par Cruvellier, dont on retrouve la déposition dans *Le silence du bourreau*.

Humanité du monstre, monstruosité de l'humanité

C'est en 1971 que le Nancéen François Bizot, alors chercheur de l'École française d'Extrême-Orient⁸ réalisant des enquêtes sur les pratiques bouddhiques⁹ liées à la transe, est capturé par les Khmers rouges

⁷ « Angkar padévat » ou « Organisation révolutionnaire » était le nom donné à l'organe de commandement du Kampuchea démocratique, présumé omniprésent, omniscient et omnipotent. On le surnommait « Angkar aux yeux d'ananas » pour désigner sa capacité panoptique. La familiarité phonétique avec Angkor ne serait pas le fruit du hasard, quand on connaît la référence angkorienne (espace vital khmer, grandeur impériale) qui animait Pol Pot.

⁸ L'EFEO a été fondée en janvier 1900 et fit notamment beaucoup pour l'inventaire et la préservation du site d'Angkor — repris au Siam par la France au bénéfice du protectorat français du Cambodge — dans le cadre de sa politique culturelle en Indochine.

⁹ C'est sur fond de ce savoir et de cette longue fréquentation du bouddhisme khmer que Bizot souligne certaines homologies entre la théorie révolutionnaire de l'Angkar et le bouddhisme theravadin cambodgien. Une scène étonnante, au cœur de la forêt, restitue un dialogue très vif entre Bizot et Douch sur « la nouvelle religion » des Khmers rouges. La roue de l'Histoire « écrasait » les coupables ressemblant parfois à la roue du dharma. Kaing Guek Eav choisit le surnom de Douch en référence au sculpteur d'une statue de Bouddha qu'il admirait. Il suivit par ailleurs l'enseignement des moines dans sa jeunesse, comme la plupart des jeunes Cambodgiens.

au nord de Phnom Penh, puis détenu pendant trois mois dans un camp, M-13, dont il sera un des seuls survivants. C'est à cette occasion qu'il rencontre un révolutionnaire idéaliste d'origine chinoise, Kaing Guek Eav, plus connu sous le pseudonyme de Douch. Phénomène rarissime, il finit, parlant couramment le khmer, par convaincre de son innocence le professeur de mathématiques engagé dans la guérilla et son supérieur, Von Veth, qui choisissent de le libérer en prenant quelques risques face au dirigeant Ta Mok. Les deux assistants cambodgiens de Bizot, Lay et Son, resteront prisonniers et payeront le prix de leur vie; Von Veth sera, quant à lui, « écrasé » à S-21 dirigé par Douch sept ans plus tard, sur ordre de Ta Mok.

En avril 1975, Bizot assistera à l'évacuation de Phnom Penh depuis l'ambassade de France, dont il rendra le « portail » célèbre dans un livre éponyme. Mais ce n'est qu'en 1988, à la suite d'une visite du musée de Tuol Sleng, érigé par les Vietnamiens victorieux, qu'il reconnaîtra le visage de son ravisseur sous les traits de celui qui dirigeait le camp d'extermination, Douch. Le choc de cette découverte sera encore ravivé par un appel téléphonique reçu en 1999: le tortionnaire de Tuol Sleng, converti au christianisme et actif dans une ONG, a été retrouvé et souhaite parler à « son ami Bizot ». Ce dernier finira par témoigner au procès de 2009, après avoir revu son ancien « libérateur ».

Le livre très personnel et intime de Bizot retrace l'itinéraire moral de son auteur, aujourd'hui septuagénaire, dont toute la vie d'adulte a été bouleversée par les événements de 1971 et les révélations successives qui les placeront sous un éclairage toujours plus insoutenable. Bien plus, c'est un acte ancien et fondateur, la mise à mort d'un fennec apprivoisé à son retour de la guerre d'Algérie, qui recevra une

connotation terrifiante dans l'après-coup de la remémoration. Un souvenir de l'occupation nazie lui montrera que la peur peut pousser n'importe qui dans la « zone grise », au-delà des limites habituelles. Œuvre d'écrivain qui fouaille son âme au moyen d'une langue sensible et intraitable, *Le silence du bourreau* parvient à rendre l'horreur présente bien plus par son style que par des descriptions factuelles de l'enfer de Tuol Sleng, même si celles-ci, très brèves, ne sont pas absentes. C'est à Henri James que l'on pense, à *La bête dans la jungle*, ou au Joseph Conrad d'*Au cœur des ténèbres*, dont une référence cinématographique sera précisément située dans la forêt cambodgienne.

Bizot refuse d'enfermer le crime de Douch dans la « monstruosité » d'un autre à jamais différent et inhumain, comme un diable que l'on enclot dans une bouteille pour le jeter aux oubliettes, mais consacre tous ses efforts à scruter la part inconnue de lui-même qui se révèle à son contact. « À mesure que l'on observe sans feindre la monstruosité des autres, on finit tôt ou tard par la reconnaître en soi », écrit-il dans une phrase qui fait singulièrement écho à un slogan du Kampuchea démocratique: « Pour battre l'ennemi extérieur, il faut d'abord détruire celui de l'intérieur. » Sa démarche ne consiste pas à résister l'horreur dans le cadre de son contexte idéologique contemporain, mais bien à éclairer ses propres potentialités destructrices à la lumière de son expérience cambodgienne, au foyer de laquelle se tiennent ses rencontres successives avec Douch.

Il dresse par ailleurs des parallèles plus anthropologiques, allant de la violence dans le traitement des animaux (un aspect central dans certaines pages de son livre) aux exigences de purification et d'ascèse religieuse, car c'est bien d'« homme de foi » qu'il qualifie Douch, « soumis

à l'attraction du ciel ». Propos auxquels font écho ceux du bourreau, converti au christianisme, dans le texte écrit qu'il remit à son ancien prisonnier français : « C'était le poids des feux de l'enfer que je prenais en ce temps-là pour ceux d'un diamant... ». François Bizot, en ce qui le concerne, compare le choc que cette « levée du voile » produisit sur lui à l'ébranlement de Siddharta (le futur Bouddha) lors de sa sortie dans la ville, où il fut confronté à la vieillesse, la maladie et la mort. Mais, ajoute-t-il, « avec une distinction de taille : dans une quatrième rencontre, avec un religieux cette fois, Siddharta réalise qu'il existe un remède à la douleur. En ce qui me concerne, la souffrance perçue dans les yeux du bourreau me laissa sans espoir. »

Ambition du définitif

Le cheminement moral rétrospectif et le patient travail d'écrivain de l'ethnologue, inopinément capturé sur les pistes du Cambodge par le futur tortionnaire de Tuol Sleng — et confronté par ce fait à l'humanité de l'horreur avant que celle-ci ne se révèle dans toute son extension — ne doivent pas oublier la matrice idéologique du phénomène khmer rouge. C'est sans doute sur ce point que l'on pourrait reprocher à l'ethnologue-écrivain de par trop déshistoriciser ce qu'il a vécu, sans pour autant enlever un iota à la rigueur exceptionnelle et parfois insoutenable de son témoignage. Dans sa déposition comme témoin-expert au procès de Douch, le 14 septembre 2009, Raoul Marc Jennar dresse quant à lui une généalogie de l'idéologie des dirigeants khmers rouges, que l'on retrouve également dans le prologue du livre de Ong Thong Hœung, *Les étudiants cambodgiens de Paris*.

Il souligne d'abord que, après Nuremberg et Tokyo, le tribunal de Phnom Penh « sera le premier et probablement le seul tribunal où vont être jugés les crimes d'un totalitarisme appliqué au nom de l'émancipation des peuples ». Il s'agit dès lors tout autant de juger un système que ses exécutants. Les antécédents idéologiques du politisme, notamment en termes d'organisation politique, de règles et de pratiques de sécurité, sont clairement bolcheviques. Jennar rappelle que le groupe dirigeant des Khmers rouges était pour l'essentiel composé de membres du « Cercle marxiste des étudiants khmers de Paris », fondé au début des années cinquante. Nombre d'entre eux¹⁰ étaient adhérents du Parti communiste français, à l'époque l'un des plus fidèles à Staline, et suivaient les cours de formation du PCF dans les diverses cellules dont ils étaient membres (surtout à la Cité universitaire). Les textes qu'il cite, notamment certaines des vingt-et-une conditions d'adhésion à la III^e Internationale, édictées par Lénine, sont sans ambiguïté. Outre la nécessité d'une « discipline de fer confinant à la discipline militaire », il y est fait état de l'obligation de « procéder à des épurations périodiques de leurs organisations ». Au départ d'autres sources, qui faisaient partie des lectures débattues au sein du « Cercle marxiste des étudiants khmers de Paris », comme *Les principes du léninisme*, de Staline ou *L'État et la révolution*, de Lénine, Jennar reconstitue le modèle du parti communiste qui était enseigné par le PCF aux étudiants khmers du Cercle marxiste.

Côté travaux pratiques, l'actualité communiste de la fin des années quarante et du début des années cinquante est celle des « procès » de dirigeants communistes, organisés en Europe de l'Est selon le modèle de ceux des années 1936-1939 à Moscou. Ceux de Budapest et de Sofia, mais égale-

10 Pol Pot, Ieng Sary, Khieu Samphan, Son Sen...

ment celui de Prague, en novembre 1952, visant notamment le secrétaire général du Parti communiste, Rudolf Slansky. On sait la place qu'y occupera l'« aveu » dans un parti organisé par une « discipline de fer » et devant « procéder à des épurations ». Le PCF, auquel adhéraient les futurs dirigeants Khmers rouges, allait en 1952 organiser des procès sur le modèle soviétique, dont seront victimes Tillon et Marty. Car il faut « rechercher l'ennemi à l'intérieur du Parti », un slogan du Kominform qui, parmi d'autres, se retrouvera au sein de l'Angkar.

Comme le souligne à juste titre Thierry Cruvellier dans *Le maître des aveux* : « L'affaire Douch est le premier procès international sur des crimes communistes. Juristes internationaux et militants des droits de l'homme pourfendent les révolutions dites nationales, fondées plus ouvertement sur la discrimination raciale et la xénophobie. Il n'est délicat pour personne de bannir le projet d'une Grande Serbie ou de dénoncer le Hutu Power. Beaucoup rechignent pourtant à l'idée que, à travers le procès des Khmers rouges, soit dressé celui du communisme. Associée à la race dans les révolutions de droite, l'aspiration à la pureté est le signal d'alarme d'une idéologie ravageuse. Revendiquée pour une classe dans les révolutions de gauche, la pureté est décrétée attrayante. »

Selon Jennar et plusieurs historiens, il a cependant fallu des circonstances très spécifiques pour que ce modèle idéologique et organisationnel débouche sur une mise en œuvre aussi extrême que celle du Kampuchea démocratique. Nous les avons déjà mentionnées en début d'article : la plongée dans la clandestinité et la longue guérilla dans les campagnes, l'influence du maoïsme, la violence des bombardements américains et les ravages du régime Lon Nol, le nationalisme autarcique de Pol Pot

Références

- Bizot Fr., *Le portail*, Table ronde, 2000.
- Bizot Fr., *Le silence du bourreau*, Flammarion, 2011.
- Boisseau du Rocher S., *Cambodge. La survie d'un peuple*, La documentation française, 2011.
- Chandler D., *S-21 ou le crime impuni des Khmers rouges*, Autrement, 2001.
- Chandler D., *Pol Pot. Frère Numéro Un*, Plon, 1993.
- Cruvelier Th., *Le maître des aveux*, Gallimard, 2011.
- Deron Fr., *Le procès des Khmers rouges. Trente ans d'enquête sur le génocide cambodgien*, Gallimard, 2009.
- Gauchet M., *L'avènement de la démocratie, III. À l'épreuve des totalitarismes. 1914-1974*, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2010.
- Jennar R. M., *Khieu Samphan et les Khmers rouges*, Demopolis, 2011.
- Margolin J.-L., « Cambodge : au pays du crime déconcertant », dans *Le Livre noir du communisme*, Robert Laffont, 1997.

Ong Thong Hœung,
*J'ai cru aux Khmers
rouges. Retour sur
une illusion*, Buchet-
Chastel, 2003
(l'auteur est rescapé
des camps).

Ponchaud Fr.,
Cambodge, année zéro,
Julliard, 1977.

Rithy P., *S21, la
machine de mort
khmère rouge*,
documentaire, 2003
(l'auteur est rescapé
des camps où il
perdit ses parents).

Rithy P., *Duch,
le Maître des
forges de l'enfer*,
documentaire, 2011.

Rithy P., avec
Bataille Chr.,
L'Élimination, Grasset,
2012.

Short P., *Pol Pot:
Anatomie d'un
cauchemar*, Denoël,
2007.

Vann N., *Dans
l'enfer de Tuol Sleng.
L'inquisition khmère
rouge en mots et en
tableaux*, Calmann-
Lévy, 2008 (l'un des
sept survivants de
S-21, le peintre Vann
Nath est décédé le
5 septembre 2011).

et sa volonté de faire mieux que les autres en passant au communisme « en un seul bond ». Sur ce dernier aspect, le régime des Khmers rouges incarne de manière emblématique la logique d'une « ambition du définitif » (selon l'expression de Marcel Gauchet), propre aux régimes totalitaires du XX^e siècle, dont Bizot, fin connaisseur du bouddhisme cambodgien, avait souligné la dimension religieuse voilée et déniée dans ses échanges avec celui qui n'était pas encore le maître des aveux de Tuol Sleng. ■